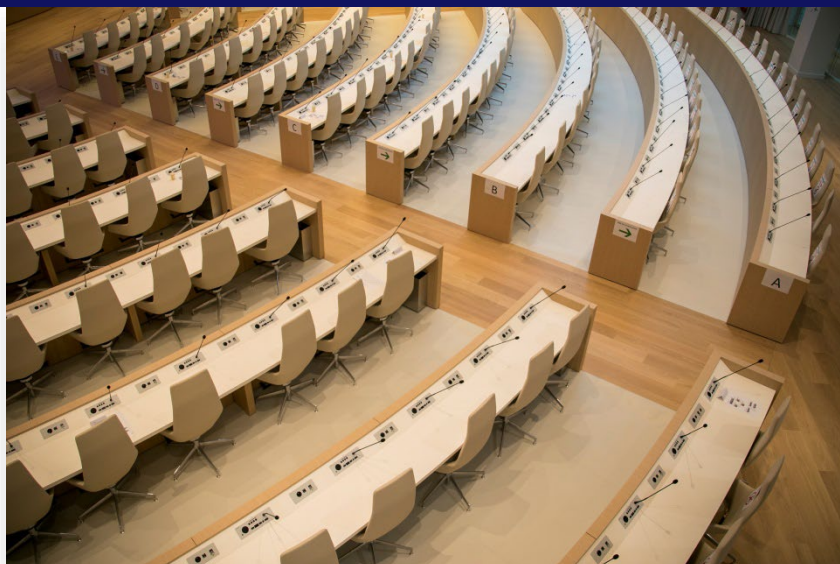


Séance plénière du 25 juin 2026

Questions orales



Conseil régional

2 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN
Tél. : 01 53 85 53 85 – Fax : 01 53 85 53 89
www.iledefrance.fr

CONSEIL RÉGIONAL DU 25 JUIN 2026

Question orale posée

Le groupe La Gauche communiste, écologiste, citoyenne et apparenté.es interrogera la Présidente de région à propos du centre de classe de mer Virginie Hériot situé à Cancale qui accueille plus de 900 enfants franciliens chaque année.

Quelles démarches comptez-vous entreprendre en lien avec la région Bretagne, des collectivités franciliennes disponibles et le ministère de l'Éducation nationale afin de sauvegarder le centre de classe de mer Virginie Hériot et son modèle public exceptionnel de fonctionnement ?



Céline Malaisé
Présidente du groupe

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2026

Question orale

Le thème de la QA du groupe MP portera sur l'adaptation des lycées régionaux à la canicule

QUESTION ORALE

Le groupe Rassemblement national - Île-de-France interroge la Présidente sur la politisation accrue exercée par l'extrême gauche dans les lycées publics d'Île-de-France.



Aymeric Durox

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2026

Question orale

Le groupe Pôle Ecologiste souhaite interroger Mme la Présidente sur les politiques régionales en faveur du droit aux vacances et à la fraîcheur pour les jeunes franciliens

CONSEIL RÉGIONAL DU JEUDI 25 JUIN 2026

QUESTION ORALE

Le groupe socialiste, écologiste & radical interrogera la présidente sur le rôle de la collectivité face au dérèglement climatique.

Jonathan Kienzlen
Président du groupe



SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2026

Question orale

Le groupe UDI souhaite interroger la Présidente de Région sur la manière dont le Plan Énergie permettra de renforcer la capacité de l'Île-de-France à protéger les Franciliens face aux vagues de chaleur, à l'urgence climatique et aux crises énergétiques ainsi que sur les leviers que la Région entend mobiliser pour amplifier cette dynamique.

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 JUIN 2026

Question orale

La question du groupe IDFR portera sur les coupes de l'Etat dans les crédits d'apprentissage.